

Ça vous rappelle quelque chose ?



**“Le travail étudiant
représente un salaire
d’appoint”**

*Michele Moreau, Ressource humaine UQAM
Montreal Campus le 7 octobre 2008*

Les stéréotypes et les préjugés sociaux

**“Pendant une très longue période, on a estimé
qu’un homme, en tant que soutien de famille, de-
vait recevoir un salaire plus élevé que celui d’une
femme, considéré comme un revenu d’appoint.”**

Commission de l’équité salariale, Gouvernement du Québec

Non au mépris!

**Les Étudiant-e-s Employé-e-s de
l’UQAM en négo!**

**Pour rejoindre le comité
de mobilisation:**

Téléphone :
(514) 987-3000 poste 3234

Courriel :
mobilisation.setue@gmail.com

